

LES ACTIONS SOCIALES DES AMBASSADEURS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CAMEROUN: 1983- 2021

Guiswe Targa

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

guiswetarga7@gmail.com

Résumé

Depuis l'implantation de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Cameroun, les ambassadeurs ont mis sur pied un système d'aide pour voler aux secours des couches les plus vulnérables de la société camerounaise. Ainsi, pour mener à bien ces actions, des organes spécialisés ont été créés en fonction des objectifs poursuivis par l'ambassadeur. Sur le terrain, les réalisations sont facilement perceptibles et couvrent toutes les dix régions. Cependant, on remarque de manière incontestable le spectacle qui entoure ces réalisations ainsi que les passerelles politique que les ambassadeurs s'octroient au sein de la société camerounaise à travers ces dons. Cet article, étudie les œuvres sociales des ambassadeurs des États-Unis au Cameroun et ses problèmes. Usant de l'analyse historico-systémique le travail est fondé sur les sources orales, la presse, les archives du ministère des relations extérieures, les archives électroniques de l'ambassade collecté sur le site web de l'ambassade.

Mots clés : *actions sociales, ambassadeur, états-unis d'amérique, cameroun.*

Abstract

Since the installation of the United States of America embassy in Cameroon, the ambassadors have put in place assistance method to help the vulnerable class of Cameroonian society. Thus to better come out this assistance, specializes organs were created bases on the ambassadors goal. On the field, the achievements are felt and cover the ten regions. Nevertheless, we notice irrefutable achievement and the political standings that the ambassadors grant in Cameroon. This article studies the social actions of ambassadors and their involvement. By using the historico-systemic analysis, the work is based on oral sources, press, archives from the ministry of external relations, electronics archives collected on the website of the embassy.

Key words: *social actions, ambassador, united states of America, cameroun.*

Introduction

Lorsque l'ambassade des États-Unis d'Amérique s'installe au Cameroun en 1957, le Cameroun est en train de négocier son accession à l'indépendance qui finit par être proclamée pour la partie du Cameroun sous tutelle française le 1^{er} janvier 1960 et le 1^{er} octobre 1961 pour la partie du Cameroun sous tutelle anglaise (Pigeaud, 2006 : 17). Cependant, comme tous les pays du tiers monde, l'accession à

l'indépendance politique n'a pas modifié la situation de précarité causée par la colonisation. Elle a même rendu plus pressant l'appel à une aide extérieure (Badouin, 1968 : 83). C'est auprès du gouvernement qui fait accéder le Cameroun à l'indépendance que l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Cameroun ouvre sa représentation officielle le 4 juillet 1960 (Tienken, 1998 : 19). Au départ, agissant en collaboration avec le gouvernement camerounais, les ambassadeurs des États-Unis s'investissent dans l'accompagnement direct de la population. C'est ainsi qu'en 1983, un premier organisme est mis en place. Cette assistance, en plus d'être une aide à la population est un moyen de propagande de l'image des États-Unis. C'est pourquoi, dès 1983, l'ambassade des États-Unis entreprend de créer des organismes spécialisés tels que le *Ambassador's Special Self-Help Fund*. Et qui plus est, on est passé de l'aide anodine à une forme d'aide ciblée et spectaculaire. Tout au long de ce processus, les ambassadeurs ont multiplié les dons. Au fil du temps, d'autres organismes ont vu le jour tels que : *Julia Taft Fund Refugees*, *Ambassador's water, sanitation, and hygiene (A-WASH)*, *Ambassador's Democratic Human Right Fund (A-DHRF)*, *Ambassador's PEPFAR Small Grants Program*.

Le but de cette réflexion est de montrer que les ambassadeurs des États-Unis s'illustrent à travers la multiplicité des organismes qu'ils conduisent dans la lutte contre la pauvreté et les réalisations sur le terrain. Cependant, cela est loin d'être simplement une forme de solidarité, l'aide des ambassadeurs est un acte politique non dénué des réalités locales. Dès lors, quel est la contribution des ambassadeurs des États-Unis d'Amérique dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun? Outre plus, quelles sont les controverses que soulève l'aide des ambassadeurs des États-Unis d'Amérique au Cameroun? Les sources de cette étude sont fondées sur des investigations réalisées auprès des bénéficiaires de l'aide des ambassadeurs, des acteurs de la société civile, des chercheurs en Relations Internationales et des fonctionnaires du ministère des relations extérieures. Ces entretiens ont été complétés par des documents particulièrement pertinents à avoir: la presse nationale et internationale les archives du ministère des relations extérieures du Cameroun et les archives électroniques de l'ambassade collectées sur le site web de l'ambassade. Ceci dit, il s'agit d'emblée de remonter les circonstances et le contexte dans lequel l'ambassade des États-Unis d'Amérique s'est implantée au Cameroun. Ensuite, l'analyse se propose

d'étudier les instruments de l'aide ainsi que les réalisations probantes sur le terrain. Enfin, l'accent est d'avantage mis sur les problèmes que pose l'œuvre sociale des ambassadeurs

1-Implantation de l'ambassade des États-Unis au Cameroun: une représentation diplomatique qui s'impose.

À priori, l'ambassade des États-Unis au Cameroun a toujours été au cœur des curiosités du fait de sa taille, de son architecture et de la sécurité qui l'entoure. Son histoire remonte à la fin des années 50. En effet, le 4 juillet 1957, un groupe de diplomate américain arrivé au Cameroun quelque jour avant, ouvre à Yaoundé le tout premier bureau du consulat américain. Robert C. Foulon est nommé comme consul Général. Le 1^{er} janvier 1960, lorsque le Cameroun oriental accède à l'indépendance, le consulat est élevé au rang d'ambassade avec toujours Robert Foulon comme le premier ambassadeur des États-Unis au Cameroun. Robert Foulon témoigne: *"I arrived there in 1957, June of 1957 and we opened the post on July 4, 1957 and the country became independent on the first of January 1960, the first of this wave of 1960 Very purposeful. It was a curious situation as my instructions were to open this post as fast as I could. We actually got it open one month from our arrival"* (Tienken, 1988 : 19). Cependant, l'ambassade pris sa forme actuelle avec l'inauguration le 16 février 2006 en présence du président de la république Paul Biya par le secrétaire d'État adjoint en charge des affaires africaines Jendayi Frazer qui a fait le déplacement des États-Unis pour le Cameroun afin de rendre officielle la nouvelle chancellerie. On estime à 24 milliards de franc CFA (Nzeugang, 2006 : 58) les moyens mis à contribution pour sa construction. C'est la première fois au Cameroun qu'une cérémonie d'inauguration d'une représentation diplomatique mobilise autant d'officiels camerounais.

Dans son analyse Ken Tadashi Oshima précise ceci : « Incarnation physique d'un État en terre étrangère, l'ambassade sert bien souvent d'intermédiaire entre des forces litigieuses ou du moins contradictoires et présente un intéressant problème architectural. Celui-ci recouvre, en effet, le règlement de questions aussi variées que l'image des relations diplomatiques entre les pays, la relation physique entre le bâtiment et son environnement ou encore celle du style architectural en regard de besoins fonctionnels » (Tadashi 2002 : 99). En effet, les États-

Unis, avec cent quarante ambassades dans le monde aujourd'hui, ont, à de nombreuses reprises, dû affronter ces problèmes auxquels ne manquent jamais de s'ajouter ceux de la culture et du climat. Néanmoins, jusqu'en 1926 et la création de la commission de construction des affaires étrangères (*Foreign Service Building Commission*), les États-Unis ne disposaient pas d'une architecture diplomatique propre : les diplomates américains vivaient à l'étranger à leurs frais. Les ambassades américaines de Tokyo et de Paris furent les premiers et les plus importants projets réalisés par cette Commission. Ce sont, en outre, les premiers qui associèrent les services diplomatiques et consulaires à la résidence de l'ambassadeur; la résidence de l'ambassadeur américain à Tokyo a été, le premier logement diplomatique qui ait été érigé dans le cadre de ce nouveau programme (Loeffler, 1998 : 13-25). En ce qui concerne sa structure, l'ambassade des États-Unis est constituée de 10 sections et agences qui assurent son fonctionnement. Ainsi, on distingue 07 sections qui sont : la section des relations publiques et des affaires culturelles, la section politique et économique, la section consulaire, la section commerciale, le bureau de l'attache militaire, le service de l'ambassade de Douala et le détachement des marines. À côté de ces sections sont associées 03 agences telles que : le *Peace Corps*, le *President's Emergency Plan for Aids Relief (PEPFAR)* et le *Center for Disease Control and Prevention (CDC)*. Ces agences et sections jouent des rôles bien déterminés. Il s'agit de l'ensemble des départements qui constituent l'ambassade. Ce sont des cabinets administratifs de l'ambassade qui s'occupent des tâches spécifiques et permettent à l'ambassade d'exercer pleinement ses fonctions.

2-Les instruments de l'aide

Depuis l'instauration d'une aide spéciale des ambassadeurs des États-Unis à la population camerounaise, les ambassadeurs ont mis sur pied des organes devant organiser la manière dont l'aide sera distribué aux camerounais. Cela étant, en fonction des domaines de l'aide, plusieurs organes spéciaux ont vu le jour.

Le premier organe spécial des ambassadeurs a été créé en 1983. Il s'agit du *Ambassador's Special Self-Help Fund*, en français Fonds Spécial de l'ambassadeur des États-Unis. Ce programme octroi à des

collectivités camerounaises, des fonds pour le financement des micro-projets de développement. C'est un moyen qui permet à l'ambassadeur d'accompagner des collectivités camerounaises dans leur effort de développement. À ce titre, ce programme soutient et coordonne jusqu'à la réalisation des initiatives de développement dans le cadre des projets de proximité. Ces projets de petites envergures sont répandus dans les 10 régions du Cameroun. Le montant maximale octroyé par projet est généralement de l'ordre 10000 USD (*United State Dollar*) soit environ 4,5 million de francs CFA. Depuis sa création, l'aide qu'octroi ce programme est très sollicitée par les camerounais. Moins de 10% des demandes reçues chaque année sont retenues. Au regard de cela, une même collectivité, un même groupe ne peut bénéficier de plus d'une subvention. Pour bénéficier de l'aide, le groupe ou la collectivité doit remplir un formulaire disponible en ligne ou demander par courriel auprès de la coordination du programme en se rendant directement à l'ambassade des États-Unis au Cameroun. Les formulaires de demande d'assistance financière du programme sont gratuits et aucune somme n'est exigée par l'ambassade pour l'enregistrement et évaluation d'un projet.

À côté du *Ambassador's Special Help-Self Fund*, existe le *Julia Taft Fund Refugees*. Le *Julia Taft Fund Refugees* est un programme financé au moyen des intérêts provenant d'un fonds constitué par Julia Ann Vadala Taft (Shinhoter, 2008 :15). Julia Ann Valada Taft est une officielle des États-Unis qui fut impliquée dans l'assistance humanitaire internationale. Elle fut également directrice du bureau américain d'assistance aux désastres à l'étranger, *Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA)* de 1986 à 1989. Elle a aussi été secrétaire d'État adjoint pour la population, les réfugiés et la migration de 1997 à 2001. L'aide aux personnes déplacées a poussé Julia à créer un fonds de secours pour les réfugiés et les migrants. En janvier l'an 2000, l'ambassadeur John Melvin Gates lance au Cameroun le *Julia Taft Fund Refugees*. Le choix du Cameroun comme pays devant bénéficier de cette aide est stratégique. En effet, depuis les années 1960, l'Afrique Centrale est une région particulièrement instable, ceci du fait des crises politiques, des famines et des catastrophes naturelles. Ces situations de crise qui ébranlent toute la région obligent les populations à se déplacer massivement vers des pays plus ou moins sécurisés. Dans l'histoire, le Cameroun se révèle être un pays stable qui a toujours accueilli des réfugiés. Le *Julia Taft*

Fund Refugees est *a priori* un programme d'aide qui soutient les projets d'aide aux réfugiés. De façon concrète, il se consacre à la résolution des difficultés et problèmes non prise en compte par les organismes qui s'occupent des personnes déplacées à l'exemple du HCR.

Le *Ambassador's Water, Sanitation and Hygiene (A-WASH)* est un programme de l'ambassade des États-Unis au Cameroun fondé en synergie avec l'Alliance Millénaire pour L'eau (AML). Il est né suite à la remarque selon laquelle : « les maladies tropicales qui persistent dans les sociétés actuelles ont tous pour unique cause le manque d'hygiène ». Ce manque d'hygiène est la cause de plusieurs maladies épidémiques et endémiques telles : le paludisme, le choléra, la fièvre typhoïde et la poliomyélite. Il a pour but de soutenir les projets qui facilitent l'accès des populations à l'eau potable et à l'éducation. Ce programme investi dans la réalisation des forages, la construction des latrines et enfin l'œuvre inédite, l'édification des stations de « lavage de main au savon ». Ces stations sont aussi dotées des indicateurs, des formes de panneaux directeurs indiquant comment faire pour bien se laver les mains. Ces réalisations physiques sont accompagnées des campagnes de sensibilisation au respect des règles élémentaires d'hygiène.

Ambassador's PEPFAR Small Grants Program est un programme de la section économique et politique de l'ambassade des États-Unis au Cameroun. Il a pour objectif d'apporter aux nourrissons, enfants et adolescents affectés ou infectés par les VIH/SIDA des mesures de préventions, des soins et des traitements. Bien plus, le programme prête main-forte aux associations et organisations qui encouragent et soutiennent les femmes et les enfants qui sont sous Antirétroviraux (ARV) afin de diminuer considérablement leur charge virale. Le programme enfin, renforce les capacités des parents et des soignants à assurer le passage des adolescents vivants avec le VIH vers l'âge adulte.

3-Les réalisations probantes

Plusieurs œuvres ont vu le jour et continu de voir le jour au Cameroun grâce aux subventions des organismes de petites soumis sous l'autorité directe de l'ambassadeur. Elles couvrent les domaines de l'éducation, la santé et le développement social. Le montant alloué à ces réalisations par an varie autour de 80 000 USD soit 40 000 000 francs CFA. La première ligne d'actions sociales des ambassadeurs en matière

d'éducation concerne la construction et l'équipement des écoles primaires. L'accomplissement de ces projets fait intervenir les parents d'élèves et des autorités locales comme les chefs de quartiers ou villages. Concernant ce type de projet, la contribution des parents est un impératif dans la mesure où à travers cela, ils montrent leur volonté à participer à l'éducation de leurs progénitures. Les chefs de villages et des quartiers sont aussi tenus d'apporter une large contribution ceci pour montrer à leur tour leur implication dans le développement de la collectivité dont ils sont responsables.

Dans la région de l'Extrême-Nord, le Fonds spécial a permis la construction d'une école primaire entière au titre des projets de l'année 2006. En effet, le village de Brouvaré dispose d'une école primaire à cycle complet dont les salles de classes sont jumelées par manque d'infrastructures. En 2006, cette école est repérée comme projet d'urgence par les équipes de terrain du Fonds pour l'ambassadeur. Après évaluation avec l'Association des Parents d'Elève et Enseignants l'(APEE), le projet est estimé à 11 millions francs CFA. En Janvier 2007, l'APEE fait mobiliser les parents pour l'acquisition des matériels locaux à savoir: du sable et des graviers. La construction des 06 (six) classes a été entièrement financée par le fonds avec l'apport en matériel locale de l'APEE. Ce projet qui couvrait 06 mois de l'année en cours s'est achevé en juillet 2007.

La construction des latrines dans les établissements scolaires relève exclusivement des servies du *A-WASH*. En effet, le 29 mars 2012, l'ambassade a lancé un projet de construction des latrines à l'école maternelle et primaire de Pouma dans la région du Littoral. Ce projet comprend aussi la construction de station de lavage de main. L'école primaire de Pouma depuis sa création n'a jamais était doté de latrines modernes. Ce projet a été entièrement subventionné par le Fonds de l'ambassadeur. Les latrines ont été rendues à la population en septembre de la même année. À la fin de ce projet, l'école a bénéficié de dix (10) latrines et de dix (10) stations de lavage de main. Selon le Chef de mission adjoint, Lisa Peterson ce projet profite à quelques 300 élèves et membres du personnel de l'école ainsi qu'à plus de 2000 personnes habitants le voisinage de l'établissement.

Les ambassadeurs des États-Unis au Cameroun ont initié à travers le Fonds spécial de l'ambassadeur un programme d'appui pédagogique au système éducatif camerounais. Ce programme, aide les

enseignants à adapter l'enseignement à l'actualité ou aux différents maux qui affectent la société. C'est dans cette mesure que le Fonds Spécial de l'Ambassadeur dépense chaque année un montant estimé à 05 millions de francs CFA pour renforcer la capacité des enseignants dans l'encadrement des élèves. Cette action concerne spécialement la construction des centres multimédias, l'équipement des écoles en tables-banc, des tableaux, des livres pour enseignants, des accessoires pour loisir. Afin de parfaire leurs actions, les ambassadeurs au-delà de l'apport matériel dans la pédagogie, organisent des séminaires avec les enseignants. L'objectif à travers ces actions est d'évaluer l'importance du matériel pédagogique et d'ouvrir des pistes de travail pour l'optimisation de l'enseignement maternel et primaire au Cameroun.

Le centre de sante intégré de Mayo Lopé dans la région du Nord a aussi bénéficié en 2008 dans le cadre du Fonds de l'ambassadeur d'un don d'équipement médical estimé à 2 millions de francs CFA. Ce don est constitué de 05 lits et une table d'examen et de matériel chirurgical. L'objectif de ce projet est de donner un accès aux soins à la population locale et en particulier à ceux qui sortent des pays voisins comme le Nigéria. L'absence de latrines familiales est l'une des causes majeures des maladies. En effet, depuis 1996, ce programme est devenu un axe d'action des ambassadeurs. À travers le programme « latrines pour tous » du *A-WASH*, plusieurs fosses septiques ont été construites dans des familles démunies. Cette activité a pour objectif de réduire de 50% les risques de développement des maladies hydriques. C'est aussi et surtout une approche qui vise à sensibiliser les populations sur la nécessité de l'utilisation des latrines. Depuis le lancement du projet, plus de 500 latrines ont été construites à travers le Cameroun. La région du Sud-Ouest et celle de l'Extrême-Nord sont celles qui ont le plus bénéficié de ces infrastructures. Cela s'explique par le fait qu'à l'observation, l'on constate que ses 02 régions sont spéciales. Leurs particularités proviennent de 02 facteurs. La région du Sud-Ouest, est une région bien connue des ambassadeurs. L'Extrême-Nord est une zone à risque, particulièrement pauvre et les épidémies sont saisonnières. La construction des latrines dans les familles répond ainsi à la pauvreté des familles qui, souvent sont dans l'incapacité de construire leurs propres latrines.

L'intervention dans le domaine sanitaire s'applique aussi à la construction des infrastructures d'assainissement telles que les puits, les

forages et les stations de lavage de mains. De 1983 à 1990, 12 projets de constructions des puits ont été réalisés. Ils sont particulièrement localisés dans les régions de l'Est (Lolodorf), du Centre et du Littoral. Dans les années 1990, la construction des puits est devenue une activité couvrant une grande partie des réalisations surtout dans le septentrion. Ce faisant, la construction des puits est devenue moins satisfaisantes depuis que les forages ont montré leur efficacité en matière de conservation de l'eau potable. C'est dans ce contexte que les opérations de construction des puits ont été supplantées par les forages. Au lendemain du lancement des objectifs du millénaire, la région du Sud à elle seule a bénéficié de 14 puits construits par l'*A-WASH*. Les régions du Centre et du Nord-Ouest ont reçu chacune 05 forages. Dans la région du Nord et de l'Extrême-Nord, la construction des forages remonte aux années 2006. À cette date jusqu'à 2014, l'inventaire des forages fait état de 15 points d'eau déjà installés dans chaque région.

Outre plus, les stations de lavage de mains sont des innovations des diplomates américains. C'est une initiative lancée en 1997 en pleine épidémie du choléra dans la région du centre. Les premières stations de lavage de mains ont été construites dans les établissements scolaires en zones rurales comme à Ndikiniméki. C'est dans ce cadre que le 29 mars 2012, le chef de la mission adjoint de l'ambassade a inauguré à Pouma 11 stations de lavages de main 01 puits et des latrines familiales pour les habitants du village. La réalisation de ce projet a couté un montant de 18 000 USD soit 9 millions de francs CFA.

L'ambassade finance aussi les activités génératrices de revenu. Il s'agit des subventions accordées aux organisations de la société civile, les petites entreprises et moyennes entreprises qui sont engagées dans la lutte contre la pauvreté à travers l'entrepreneuriat. L'aide apporté aux groupuscules camerounais de développement varie entre 04 à 05 millions de francs CFA. En 2010, le taux de croissance du pays était seulement de 3,2% (Pigeaud, 2011 : 5). L'action dans ce secteur, a pour but de stimulé l'entrepreneuriat. Les ambassadeurs fournissent un accompagnement technique ou une subvention dont le montant varie en fonction de l'activité. Les premières associations à bénéficier de l'aide des ambassadeurs sont les femmes « *biy and sellam* » de la région du centre et de l'Ouest. Depuis les années 1990, les projets en provenance des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord sont devenus prioritaires pour le programme. Les activités génératrices de

revenus sont un domaine fondamental dans l'action des ambassadeurs américains. Elles couvrent seulement les 03% des dépenses totales des trois programmes spéciaux de l'ambassadeur mais, s'avèrent être plus soutenue et mieux suivie que les autres secteurs d'action.

Et qui plus est, l'action dans ce secteur s'effectue par le truchement des subventions accordées aux Groupements d'Intérêt Communs (GIC), aux associations d'entrepreneurs, aux coopératives, aux comités de développement, aux promoteurs des petites et moyennes entreprises. Le financement des activités génératrices de revenus vise ainsi à encourager l'engagement des jeunes dans l'entreprenariat et l'autonomisation des femmes. C'est pourquoi depuis son lancement, le fond spécial des ambassadeurs a déjà subventionné plus de 300 activités génératrices de revenus. 60% des subventions étaient en faveur des jeunes et des femmes. Les bénéficiaires de ces subventions sont des couturiers, des agriculteurs, des commerçants et éleveurs.

Plusieurs magasins de stockage de produits agricoles ont vu le jour grâce au Fond de l'ambassadeur. Ces magasins sont gérés par la communauté locale. C'est le cas du ranche construit en 2006 à Pitoa dans la région du Nord par le Fond de l'ambassadeur. Ce projet est l'initiative du Réseau des Femmes Dynamiques de Pitoa (REFEDA). Il a coûté un montant de 25 000 USD soit 12,5 millions de franc CFA. Il comprend plusieurs secteurs d'activités à savoir : un centre de formation en couture équipé de 50 machines à coudre; un champ agricole où s'est développée la culture du soja et du maïs et une ferme pour bétail. Le REFEDA forme chaque année une cinquantaine de femmes dans la maîtrise de la couture. En 2008, à Kribi dans la région du Sud, un centre pour le traitement du manioc a aussi été construit. Le projet est impulsé par l'Union des GICs agriculteurs de l'Océan (UGOA). Ce centre a été doté des machines et matériels nécessaire pour le traitement et la conservation de la farine de maïs et du manioc. Il produit chaque année environ 12 tonnes de farine de maïs et de manioc. Dans la localité de Dschang en 2007, le Fonds de l'ambassadeur a consacré un montant de 10 750 USD soit 5 375 000 de francs CFA à la construction d'un pont pour piéton sur la rivière Menouet. Ce pont permet de relier quatre villages isolés en période de crue à la ville de Dschang. La réalisation du projet a facilité l'approvisionnement du marché de Dschang en produits agricoles par

les villages voisins. Cette infrastructure a vu le jour avec la contribution du comité de développement de LithieuForeke-Dschang.

4-Les problèmes de l'aide

Francois Luchaire (Luchaire, 1971 : 21) et Eliane Betout-Mossé (Betout-Mossé, 1962 : 593), en étudiant l'aide aux pays sous-développés ont noté un ensemble de problèmes liés à l'aide qui va de la contrepartie de l'aide à l'instrumentalisation de l'aide. Le premier a à cet effet remarqué ceci : « un apport accompagné d'une contrepartie équivalente n'est pas une aide, c'est un échange. Ce faisant, il est rare qu'une aide soit totalement désintéressée. Cependant, qu'il ait aide, il suffit que la contrepartie ne soit pas équivalente ; or, il n'est pas toujours facile d'évaluer cette dernière». Pour le second, « l'aide est définie comme le montant des sommes qui, au cours d'une période déterminée (annuelle ou pluriannuelle), sont attribuées sans contrepartie immédiate aux pays bénéficiaire». *De prime abord*, la contrepartie de l'aide des ambassadeurs est aujourd'hui politique. Même si l'aide limite rarement la liberté politique de l'assisté, il faut noter avec Dieudonné Eboho que : « par l'entremise du Fond Spécial de l'Ambassadeur pour les projets « *Self-Help* », les États-Unis subventionnent les petits projets communautaires au Cameroun à concurrence de 3 millions de francs CFA. Il est indéniable qu'à travers de telles actions les américains confortent l'image de leur pays auprès des populations concernées tout en établissant des passerelles suffisamment solides dans l'univers socio politique » (Eboho, 1998 :64). En effet, depuis les scrutins de 1992, les ambassadeurs des États-Unis sont devenus de véritables arbitres au processus électoral au Cameroun. Dès lors, les élections connaissent une implication directe des ambassadeurs. Cette contribution se matérialise en termes d'assistance, de prise en charge et d'observation lors du déroulement des élections. L'ambassadeur Robert P. Jackson s'est d'ailleurs félicité devant les médias du bon déroulement des élections de 2011 qui a bénéficié de l'appui de l'ambassade des États-Unis (Edzimbi, 2014).

L'aide des ambassadeurs soutien l'effort du gouvernement. En fait, la contribution des ambassadeurs incitent l'aide des autres représentations diplomatiques dans le cadre de la concurrence hégémonique que se sont lancés les supers puissants tels la chine et la

France. L'investissement des ambassadeurs stimule en second lieu l'aide des ONG. Les ONG soucieux de voir se matérialiser leur action s'inspirent parfois de la démarche des ambassadeurs pour assurer la sécurité de leurs investissements. L'aide des ambassadeurs est une école d'entrepreneur. Généralement, c'est dans le cas de l'aide « construction clefs en main » que l'assistant signe son ouvrage. Ce faisant, pour ce qui est des ambassadeurs, en dépit du fait que les ouvrages sont construits avec la contribution de la population locale, les ouvrages sont toujours signés par les ambassadeurs. À ce niveau, la volonté de faire une excellente publicité n'est plus à démontrer. C'est dans ce sens que certains de nos informateurs pensent que les ambassadeurs des États-Unis sont des émissaires d'un pays dominateur qui cherchent juste à brandir partout leur étendard de « gendarmes du monde ».

Toutefois, les ambassadeurs prennent la peine d'adapter les infrastructures aux conditions locales parce qu'ils associent les locaux à la réalisation de l'infrastructure. L'aide quel que soit sa nature, soulève le problème du remboursement ou d'une compensation. Il est évident que les bénéficiaires de l'aide des ambassadeurs sont dans l'impossibilité des rembourser. Pour ne pas arriver à une quelconque dette morale et matérielle, certain bénéficiaire porte sur eux de faire l'éloge de l'ambassade et de l'ambassadeur. Dans la région de l'Adamaoua, Fanta bénéficiaire d'une subvention des ambassadeurs opte par reconnaissance de donner le nom Twining à son fils en hommage à l'ambassadeur Charles Twining qui lui a permis de bénéficier d'une subvention. C'est un cas parmi tant d'autres. À la suite, le déploiement des ambassadeurs sur le terrain n'est soumis à aucun contrôle du gouvernement camerounais. Pour se déployer dans les régions afin d'implanter un projet, l'ambassadeur n'est pas accompagné par des membres du gouvernement sinon par des camerounais que l'ambassade a recruté. En principe, un État doit assurer lui-même le bien-être de ses citoyens. C'est la condition même de son existence. En plus, l'aide des ambassadeurs est une aide dans son expression simple, une « aide au développement ». Elle doit donc rentrer dans le circuit économique. Ce faisant, l'aide n'est ni évaluée, ni contrôlée par l'État du Cameroun. Le Cameroun comme plusieurs autres pays africains ont un budget en déséquilibre. Restreindre l'aide à des subventions dispersées çà et là sans

prendre compte de l'équilibre budgétaire, conduit inéluctablement l'économie vers une inflation qui entrave tout effort de développement.

Par ailleurs, dans le cadre du financement des activités génératrices de revenu, l'aide des ambassadeurs permet de financer de petits projets car cela correspond à une conception libérale qui préside aux premières mesures d'aide. Il s'agit d'investissements rentables comme l'aurait fait un capitaliste privé. Cependant, le développement aujourd'hui nécessite une planification. Les financements des projets doivent autant que possible être organisés dans le cadre d'un plan de développement globale pensés par les autorités locales compétentes. Dès lors, pourquoi les ambassadeurs ne collaborent-ils pas avec les autorités compétentes pour financer le programme général de développement au lieu de se limiter à des projets précis qui ne contribue qu'à une réalisation très imparfaite du plan réfléchi par le gouvernement camerounais? Ainsi, l'on se rend compte que le financement des ambassadeurs ne porte que sur des projets les plus spectaculaires. Mais encore, ce financement s'oppose au développement harmonieux de l'ensemble de l'économie étant donné que les bénéficiaires sont triés sur le volet. L'aide des ambassadeurs finance seulement des projets isolés. Elle n'intègre pas le programme de développement prévu par l'État. Cette orientation de l'investissement offre aux ambassadeurs la possibilité de contrôler la destination de l'aide. À côté de cela, l'État du Cameroun n'a jamais cherché à limiter l'aide malgré le fait que la population montre de plus en plus sa dépendance envers les dons des ambassadeurs.

Conclusion

Pour clore cette présentation sur de l'état des lieux de la contribution des ambassadeurs des États-Unis d'Amérique dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun, force est de constater que l'aide des ambassadeurs est assez limitée et très spectaculaire. En scrutant sa conception, l'on se rend à l'évidence qu'elle a pour objectif de parfaire l'image des États-Unis en général et celle des ambassadeurs en particulier. La création des organes éponymes pour la mise en place des projets a fabriqué une conscience collective positive envers les ambassadeurs. Désormais reconnaissant envers les ambassadeurs, les populations développent une forme de sympathie envers le peuple

américain. Cette étude met en exergue la contribution des ambassadeurs dans la croissance de l'entrepreneuriat des personnes vulnérables, l'accès aux soins des personnes défavorisées et la construction d'infrastructures scolaires dans les zones reculées du pays. L'assistance directe utilisée par les ambassadeurs est une démarche qui permet de pallier les problèmes de détournement de fonds. Les organismes engagés dans la lutte contre la pauvreté peuvent s'inspirer de cette étude pour perfectionner leurs méthodes d'approche du développement.

Références Bibliographiques

Badouin Robert (1968), « L'aide aux pays sous-développés dans les États africains » in *Tiers-Monde*, tome 9, n°35-36, p.833-852.

Betout-Mossé Éliane (1962), « Sur quelques problèmes posés par l'aide aux pays sous-développés » in *Revue économique*, vol 13, n°4, p.590-628.

Ebolo, Martin Dieudonné (1998), « L'implication des puissances occidentales dans les processus de démocratisation en Afrique : analyse des actions américaines et françaises au Cameroun (1989-1997) » in *Polis*. Vol 6. N° 2.

Edzimbi François Xavier Noah (2014), *Le projet géostratégique des États-Unis d'Amérique dans le golfe de Guinée: analyse de l'action américaine au Cameroun entre 1997 et 2013*, mémoire de master, Département de Science Politique, Université de Yaoundé II

<https://memoireonline.com> consulté le 15 mars 2021.

Pigeaud Fanny (2011), *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala.

Luchaire François (1971), *L'aide aux pays sous-développés*, Paris, PUF.

Tadashi Oshima Ken (2002), « Résider entre deux pays : l'ambassade des États-Unis », in *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n°4, 2e semestre, p. 99-104.

Loeffler Jane (1998), « The Early Years », the Architecture of Diplomacy, in *Architectural Press*, p. 13-25.

Nzeugang Alexis (2006), *Une lecture de la coopération américano-camerounaise depuis 2001 : contribution à l'étude des dimensions pétrolières et militaires*, mémoire master, Département de Science Politique, Université de Yaoundé II, <https://memoireonline.com>.

Tienken Arthur (1998), « Interview with Robert C. Foulon, April 22, 1988: The Association for Diplomatic Studies and Training Foreign

Affairs Oral History Project» in *Library of Congress*, <http://www.loc.gov/item/mfdipbib000390> consulté le 15 mai 2021.

Shinhoter Lamb (2008), « Julia Valada TafT 65; US relief effort in other Nations » in *Boston Globe*. www.state.gov consulté le 11 juin 2021.